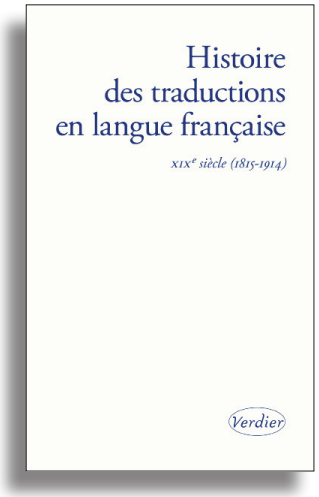
# Histoire des traductions en langue française

sous la direction d'**Yves Chevrel** et **Jean-Yves Masson**

Verdier




## Histoire des traductions en langue française XIXe siècle (1815-1914)

Sous la direction d'Yves Chevrel, Lieven D'hulst et Christine Lombez

**En librairie le 4 octobre 2012**

1376 pages, relié, 48 euros. ISBN : 978-286432-690-8

L'*HTLF XIXe siècle* en chiffres :
67 collaborateurs en activité dans 10 pays répartis sur 40 établissements
2400 auteurs et critiques cités
1900 traducteurs répertoriés
Des traductions provenant d'une cinquantaine d'aires linguistiques

Le XIXe siècle est le « siècle de la comparaison ». Cette définition entend mettre l'accent sur un phénomène qui touche non seulement la France, les pays d'expression française et ceux où la langue française (langue internationale) est pratiquée, mais aussi l'Europe, voire l'ensemble de la planète : d'intenses mouvements de circulation des personnes et des idées, dans lesquels la traduction devient véritablement un véhicule qui facilite, voire impose les rencontres et, par là, provoque les confrontations. Le volume s'organise autour de trois grands ensembles.

Les trois premiers chapitres concernent des problèmes généraux. Les deux premiers (théories de la traduction, traducteurs) sont attendus mais incontournables. Le troisième souligne cette autre caractéristique du XIXe siècle, sans doute plus particulière à la France : la découverte, grâce aux recherches historiques, d'une Antiquité classique renouvelée et mise en concurrence avec d'autres antiquités, orientales notamment.

Les chapitres suivants, consacrés aux traductions plus spécifiquement littéraires, sont encadrés par une approche quantitative et une synthèse qualitative sur les transformations du panthéon littéraire. Les chapitres qu'ils encadrent traitent des grands genres traditionnels : à côté du théâtre, de la poésie et de la fiction en prose, une place a été réservée à la littérature d'enfance et de jeunesse qui prend véritablement son essor pendant ces années.

Les six derniers chapitres sont consacrés aux vastes domaines des activités scientifiques, y compris les sciences humaines entendues au sens large (sciences, droit, religion…). Cet ensemble met particulièrement en évidence les interdépendances, les filiations et les oppositions que les traductions des œuvres étrangères suscitent.

Le bilan proposé pour conclure ne peut être que provisoire ; il essaie simplement de faire la part de l'apport des traductions en français et de fixer quelques grands repères historiques, toutes œuvres prises en compte. L'ouvrage se clôt par deux index : celui des auteurs et critiques cités, et celui des traducteurs, qui les enregistre avec leurs dates de naissance et de décès, quand elles sont connues.

**éditions Verdier**
**www.editions-verdier.fr**
contact@editions-verdier.fr
01 43 79 20 45

# HTLF XIXe — Extraits

## « En France, comme vous savez, on n'aime pas les traductions »

Lorsque paraît en France le premier grand *Traité de chimie organique,* par l'Allemand Justus von Liebig en 1840, rien n'indique au lecteur qu'il s'agit d'une traduction. Si le cas n'est pas commun, il n'est pas isolé. En l'occurrence, le traducteur lui-même – Charles Gerhardt – avait mis en garde l'auteur, dans une lettre qu'il lui adresse de Paris le 1er septembre 1839, contre les préventions réelles ou supposées du public français, moins envers l'importation d'une œuvre étrangère qu'envers toute transposition linguistique : « Pour la réussite commerciale de l'ouvrage, je pense, Monsieur, qu'il faudra le faire passer pour avoir été écrit en français par vous-même, car en France, comme vous savez, on n'aime pas les traductions » – et de fait, l'auteur a déjà publié directement en français.

Tout à la fois scientifique et national, l'enjeu de la traduction est de taille. Dès 1832, ce même Liebig incitait son élève français Jules Pelouze à étudier les langues étrangères et à traduire pour que la France reste dans la course avec les autres nations : « dans d'autres pays aidés en même temps des découvertes qu'on y fait et de celles qu'on fait en France, on fera des progrès pendant qu'en France, où on méprise ces moyens d'assistance, on restera en retard » (lettre du 2 juin 1832). Analyse prophétique, en vérité, notamment en chimie, car, malgré leur abondance, les traductions scientifiques – le terme recouvre alors les inventions et innovations liées au progrès technique et à la révolution industrielle – dépendent aussi des savants établis qui ont le pouvoir d'influer sur le choix des œuvres à traduire. Quoi qu'il en soit, elles tiennent une place importante dans l'édition française du XIXe siècle, tant au plan qualitatif qu'au plan quantitatif, dans la librairie comme dans une presse périodique dynamique qui se diversifie, se spécialise et connaît une croissance explosive à partir des années 1840. *(Chapitre « Sciences et techniques »)*

## Portrait d'une traductrice : Louise Swanton Belloc (1796-1881)

Louise Swanton Belloc naît à La Rochelle en 1796, d'un père irlandais et d'une mère française. Elle s'installe à Paris avec sa famille en 1815. La jeune Louise commence à écrire pour des raisons financières, sa famille ayant perdu ses biens sous la Révolution. Elle accède à la publication grâce à son réseau familial : son cousin Adolphe Chassériau est libraire-éditeur. Adolphe publie sa première traduction dès 1818 : il s'agit de *Patriarchal Times* d'Adélaïde O'Keeffe, romancière irlandaise. Louise Swanton Belloc est invitée dès l'année suivante à faire partie du comité de la *Revue encyclopédique*; elle rédige des articles sur la littérature anglaise pour la *Revue* dès juillet 1819, adoptant ainsi une véritable posture de médiatrice entre les cultures française et anglo-saxonne. Elle maintient cette position par ses ami(e)s de la communauté anglophone à Paris. Son amie Mary Clarke, qui tient un salon fréquenté par Mérimée, Jean-Jacques Ampère, Victor Cousin, lui recommande des auteurs à traduire. C'est ainsi qu'elle arrive à se créer une place au cœur du réseau littéraire parisien. Elle poursuit une brillante carrière de traductrice dans les décennies qui suivent, bénéficiant de l'appui de ses relations littéraires des deux côtés de la Manche et de l'Atlantique. Elizabeth Gaskell écrit à Louis Hachette en 1855 : *« I do not know if* Cranford *will be one of my works which you will select for translation but if it were, I should be very glad as far as I am concerned, if you and Mme Belloc could come to any agreement, as I fancy she is well acquainted with the delicacies of the English language »*; sa traduction de *La Case de l'oncle Tom,* pourtant la cinquième à paraître, porte sur la page de titre la mention « traduction faite à la demande de l'auteur ». Louise adopte une attitude élitiste assez typique des traducteurs de textes de prestige dans son *Lord Byron* (Renouard, 1824) : « il n'est pas donné à tout le monde de posséder [le] souffle créateur [...]. Un bon ouvrage est le legs le plus précieux d'un homme de bien ; mais du moins faudrait-il le sauver des mains de ces mercenaires littéraires qui massacrent un auteur à tant la page. » Sa longue carrière – elle publie sa dernière traduction en 1867 – la voit traduire des romans, des récits de voyage, des ouvrages sur la religion ; elle publie aussi nombre d'ouvrages de jeunesse.

La place exceptionnelle dont jouit Louise au cœur du réseau intellectuel parisien lui permet de prendre des positions politiques audacieuses en faveur des droits de la femme ; elle est également abolitionniste convaincue. Ces circonstances font d'elle une traductrice plutôt atypique, car elle dispose d'une ample marge de manœuvre dans ses négociations avec les éditeurs. Comme elle l'écrit à Fanny Seymour dès 1825, elle est maîtresse de ses choix de traduction : « En me chargeant de traduire en français *Highways and Byways,* je n'ai point cédé aux sollicitations des amis de l'auteur, mais bien à mon propre désir. » Ce n'est pas le cas de toutes les traductrices, loin s'en faut. *(Chapitre « Traducteurs »)*

## L'apport spécifique d'un traducteur belge, André Van Hasselt (1804-1876)

Poète belge, néerlandophone de naissance, A. Van Hasselt a inventé au milieu du siècle une manière de composer et de traduire les vers qu'il a lui-même qualifiée de « rythmique » : il s'agissait pour lui et, après lui, pour un nombre appréciable de petits traducteurs « périphériques » belges et suisses (y compris Amiel), d'instiller au vers français les ressources rythmiques procurées aussi bien par le vers syllabo-tonique d'origine germanique que par la chanson populaire européenne qu'il découvrait à travers ses lectures (notamment d'É. Schuré, *Histoire du Lied,* 1876). Ce modèle inédit consiste à agencer, selon des formules diverses, des syllabes accentuées et inaccentuées de manière à former des vers de longueur variable mais toujours adaptés à des mélodies existantes comme à la traduction ou à l'imitation de poésies étrangères. Il s'est ainsi attaché à traduire des livrets d'opéras de Mozart et de Beethoven ainsi que de nombreux lieder flamands et allemands. Au demeurant, ces versions sont davantage attentives aux correspondances rythmiques qu'à l'adéquation sémantique ou lexicale, comme l'atteste la célèbre ballade de Goethe mise en musique par Schubert :

| | |
|---|---|
| *Wer reitet so spät durch Nacht und Wind?* | Qui passe à cheval au bruit du vent ? |
| *Es ist der Vater mit seinem Kind;* | C'est lui, le père et son jeune enfant. |
| *Er hat den Knaben wohl in dem Arm,* | Il tient son fils bien chaud sur son cœur, |
| *Er fasst ihn sicher, er hält ihn warm.* | L'enfant malade, tremblant de peur. |

Van Hasselt a laissé une œuvre influente et cependant contestée. Dans une lettre à Émile Blémont du 25 juin 1873, Verlaine commente en des termes peu amènes le principal recueil de Van Hasselt : « Connaissez-vous les *Études rythmiques* de Van Hasselt, un poète belge ? […] C'est con comme idée et vieux comme style ; mais comme le rythme fait de ce fatras rance une jolie chose ! Il a fait deux ou trois mille vers comme ça, sur toutes sortes de rythmes. » Ces *Études* témoignent de la double ambivalence de la position de Van Hasselt : poète et parolier, il est également belge, hésitant entre l'acceptation du mimétisme et le désir d'émancipation. *(Chapitre « Poésie »)*

## Le cas de conscience d'un traducteur

Il convient de réserver une place particulière à une traduction qui illustre bien les ambiguïtés de la réception de Kant en France. Il s'agit de *La Religion dans les limites de la raison,* traduction de *Religion innerhalb der Grenzen der blossen Vernunft* [de la simple raison] par Jacques Trullard, avec une lettre adressée au traducteur par Edgar Quinet (1841).

L'ouvrage comporte une dédicace du traducteur à Tissot, alors professeur de philosophie à la faculté des lettres de Dijon : « Élucidée et fécondée, cette philosophie [kantienne] doit nous ramener dans les voies sociales, religieuses et politiques que, trop faibles, nous avons abandonnées ». La démarche de Kant, initialement perçue comme un scepticisme, devient ainsi l'instrument d'une reconstruction religieuse originale. […] L'Avant-propos de Jacques Trullard, qui suit la lettre de Quinet et la dédicace à Tissot, contient à cet égard un document aussi précieux quant à la nature du travail de traduction que significatif de la réception de Kant : ce travail s'est en effet accompagné pour le traducteur d'une « émotion » qui n'a abouti à rien de moins qu'une « crise intellectuelle » qu'il décrit ainsi :

> Je m'occupais de réduire, dans ma pensée, le travail qu'on va peut-être prendre la peine d'étudier ; je coordonnais avec soin les réponses, ou ingénieuses ou profondes, que Kant fait aux diverses questions religieuses soulevées depuis dix-huit siècles, et même depuis le commencement de la réflexion dans l'humanité ; […] j'étais ravi d'admiration devant ce grand génie posant, il y a déjà soixante années, des principes qui ont germé dans les esprits, et qui porteront bientôt les fruits ardemment désirés ; j'étais plongé dans cette calme, douce et sainte méditation, lorsque je sentis tout à coup mon cœur, comme en proie à une vive crainte, battre violemment, un frisson de fièvre me parcourir tous les membres, et mes yeux se remplir d'amères larmes. Je venais d'apercevoir que dans ce livre, pourtant vaste et profond, de Kant ; dans ce livre qui traite de la religion, le mot d'*amour,* le mot *de charité* ne se trouvent point prononcés. À cette découverte tardive, je sentais mon âme comme se fondre d'admiration pour la doctrine catholique […] Dans ce moment, où je croyais m'être affranchi, trop tard ! d'une illusion, je ne puis retenir une exclamation de colère : « Eh bien ! livre maudit ! tu paraîtras tout de même ! tu seras l'évangile des hommes sans cœur ! » Et je restai tout le jour bourrelé par le doute et les perplexités.

Dans ces dispositions d'esprit, le traducteur n'était peut-être pas en mesure de donner de ce texte difficile – traduit à nouveau seulement en 1913 chez Félix Alcan par Tremesaygues – une version de premier plan. Le traducteur de la « Bibliothèque de la Pléiade » en 1986, Alexis Philonenko, va jusqu'à juger « inutilisable » le travail de 1841. *(Chapitre « Philosophes »)*

## Baudelaire traducteur

Les nouvelles traductions, qu'il livre avec beaucoup de retard, présentent toujours des erreurs de taille. *Le Scarabée d'or,* par exemple, contient un faux-sens devenu fameux. Comme il ne comprend pas que *« gose »* (déformation de *ghost*) signifie « fantôme », il écrit sans sourciller : « Mais alors, pourquoi donc s'en va-t-il, deçà et delà, tout pensif, les regards sur son chemin, la tête basse, les épaules voûtées, et pâle comme une oie ? » En revanche, quand il entrevoit le sens du texte et parvient à rendre un jeu de mots (« il n'a pas du tout d'étain sur lui »), il n'hésite pas à mettre le terme en évidence, comme le prouve une note intéressante sur la difficulté de reproduire les dialectes qui créent une impression de couleur locale et d'authenticité :

> La prononciation du mot *antennae* fait commettre une méprise au nègre qui croit qu'il est question d'étain : *Dey aint no tin in him*. Calembour intraduisible. Le nègre parlera toujours dans une espèce de patois anglais que le patois nègre français n'imiterait pas mieux que le bas-normand ou le breton ne traduirait l'irlandais. En se rappelant les orthographes figuratives de Balzac, on se fera une idée de ce que ce moyen un peu *physique* peut ajouter de pittoresque et de comique, mais j'ai dû renoncer à m'en servir, faute d'équivalent.

Au lieu d'aplanir la difficulté ou de la taire, Baudelaire la souligne. Quelques pages plus loin, il recourt de nouveau au même procédé quand il écrit « Je ne pense rien du tout, je le sais » et interprète de manière personnelle l'orthographe *« I nose »* dans une note en bas de page où il explique : « Calembour. *I nose* pour *I know – Je le sens* pour *je le sais.* » Partout se manifeste chez lui le caractère surprenant du texte étranger. En cela, il répond aux attentes des lecteurs avides de phénomènes extraordinaires. Moins que la compréhension du texte de départ, c'est donc l'effet produit dans la langue d'arrivée qui distingue sa traduction des versions contemporaines. *(Chapitre « Prose narrative »)*